



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Bureau syndical du 27 février 2020 à 8h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

M. BALCERZAK Roland
M. LEUBE Michel

M. BARBE Jérôme
M. MEDVES Jean-François

M. BECKER Patrick
M. SAPIN Bruno

M. LORENTZ Maurice
M. WALTER Jean-Marie

Procurations :

M. VUILLEMARD Patrick
M. SCHREIBER Roger

a donné procuration à

M. BARBE Jérôme
M. SAPIN Bruno (jusqu'à son arrivée pendant le point II.2)

Absents :

M. BAUR Denis
M. JURCZAK Serge

M. HEYERT Jean-Marc

M. HOLSENBURGER A.

La séance débute à 8h05.

Début de la séance :

Membres en exercice : 14
Présents : 8
Procurations : 2
Absents : 4

A partir du point II.2 :

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Procurations : 1
Absents : 4

Pour le point II.6 :

Mr. LORENTZ concerné par la délibération ne prend pas part au vote.

Membres en exercice : 14
Présents : 9
Procurations : 1
Absents : 4

La séance est levée à 8h50.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur adjoint du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, responsable des affaires juridiques du SMiTU
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU

POINT II-2 – DELIBERATION N°2020/II-4 – VALIDATION DU NOUVEAU RESEAU

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 25 septembre 2019 et relative à la délégation d'attribution de compétence en Bureau Syndical du SMiTU et notamment son point 16 ;

Le Comité Syndical a validé les tracés des lignes structurantes et complémentaires du réseau Citéline pour septembre 2020 en séance du 23 octobre 2019.

Suite à ces validations, un travail d'approfondissement a été réalisé afin de déterminer la liste des arrêts précis qui devront être desservis.

Ce travail a fait l'objet d'une présentation aux collectivités membres du SMiTU selon le calendrier suivant :

- Communauté d'Agglomération du Val de de Fensch : Lundi 20 janvier 2020 ;
- Communes membres de la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette : Mercredi 22 janvier 2020 ;
- Communes membres de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs : Lundi 27 janvier 2020 ;
- Communes membres de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan : Lundi 03 février 2020 ;
- Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville : Jeudi 06 février 2020 ;
- Commune membre de la Communauté de Communes des Rives de Moselle : Mardi 18 février 2020
(Envoi de la présentation par email)

Les aménagements suivants ont dû être réalisés pour répondre aux demandes des communes rencontrées :

LIGNES STRUCTURANTES :

Ligne 1 et 2

La desserte de la gare se fait par l'arrêt « Quai Crauser » où une passerelle piétonne dédiée va être installée en fin d'année 2020. Cela permettra de ne pas engorger le Pont des Alliés et l'îlot de la gare et de ne pas pénaliser en temps de parcours les usagers qui se rendront sur le Boulevard Foch.

Ligne 3

Prolongement de la ligne 3 vers Basse-Ham toutes les heures en heures de pointes et toutes les deux heures en heures creuses pour offrir aux habitants de la commune une desserte directe vers Thionville.

Elle desservira également les arrêts « Chapelle » et « Arc-en-Ciel » aux horaires scolaires.

Ligne 4

Modification du terminus à Kuntzig « Bibiche » au lieu de Stuckange pour offrir une liaison plus directe vers Thionville aux Stuckangeois.

Ligne 5

Pour des raisons d'exploitation et de kilomètres non commerciaux trop importants entre Maison Neuve et la Zone du Gassion, la ligne 5 a été coupée en 2 :
Ligne 5A : Thionville Bel Air – Thionville Gassion ;
Ligne 5 B : Uckange Route de Metz – Florange Moulin Daspich.

Ligne 5A

Desserte de la gare de Thionville via l'arrêt « Quai Crauser » pour offrir une desserte directe de la gare vers l'hôpital Bel Air toutes les 15 mn en heures de pointe.

Ligne 5B

Pas de modification

Ligne 6

Extension du terminus à Uckange pour offrir une liaison directe vers l'Hôpital Bel Air pour les uckangeois.
Passage de la fréquence à deux heures en heures creuses.

Ligne 7

Pas de modification.

Ligne 8 et 9

Modification du terminus à Foch pour pouvoir continuer à offrir une fréquence en 30/30 sur tout le tracé (et donc en 15/15 sur les tronçons communs).
Une seconde ligne sera créée pour relier Thionville Foch à Yutz « Arc en Ciel » avec une réduction de fréquence (30/30).
Ajout de la desserte du Collège Jacques Monod sur la ligne 8 aux horaires scolaires.

Ligne 10

Réduction de la fréquence avec :

- 4 voyages aller/retour (8 voyages) de 6h00 à 9h00 ;
- Passage en transport à la demande de 10h00 à 16h00 ;
- 4 voyages aller/retour (8 voyages) de 16h00 à 18h00

Ligne 11

Création de ligne correspondant au tronçon initial des lignes 8 et 9 Thionville Foch – Yutz Arc-en-Ciel.
Passage de la fréquence en 30/30.

Ligne 13

Passage par l'arrêt « Libération/Asie » avant d'aller à Foch dans le sens Hettange-Grande => Thionville afin de déposer les élèves de Saint-Pierre Chanel, Colbert et La Milliaire notamment. Cela permet un gain de temps pour les scolaires et moins d'afflux vers Foch pour des raisons de sécurité.
Modification du tracé dans Bertrange pour desservir le quartier au travers de l'arrêt « Transformateur » bientôt déplacé.

Ligne 14

Passage par l'arrêt « Libération/Asie » avant d'aller à Foch dans le sens Hettange-Grande => Thionville afin de déposer les élèves de Saint-Pierre Chanel, Colbert et La Milliaire notamment. Cela permet un gain de temps pour les scolaires et moins d'afflux vers Foch pour des raisons de sécurité.

Réduction de la fréquence avec :

- 4 voyages aller/retour (8 voyages) de 6h00 à 9h00 ;
- Passage en transport à la demande de 10h00 à 16h00 ;
- 4 voyages aller/retour (8 voyages) de 16h00 à 18h00

Ligne 15

Passage de la fréquence en 30/60.

Ligne 16

Passage de la fréquence en 30/60.

Ligne 17

Suppression au profit de l'intégration du tracé sur la ligne 3.

LIGNES COMPLEMENTAIRES :

Lignes 101

Pas de modification

Ligne 102

Pas de modification

Ligne 103

Suppression de la desserte du lotissement de la Forêt avec notamment l'arrêt de Lamartine.

Le report se fera sur l'axe principal.

L'enrobée du quartier n'étant pas prévue pour voir circuler des bus, de fortes dégradations de la chaussée ont été constatées par la commune de Fameck.

Lignes 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 114 et 115

Pas de modification

Ligne 116

Passage par l'arrêt « Libération/Asie » avant d'aller à Foch dans le sens Oeuترange => Thionville afin de déposer les élèves de Saint-Pierre Chanel, Colbert et La Milliaire notamment. Cela permet un gain de temps pour les scolaires et moins d'afflux vers Foch pour des raisons de sécurité.

Ligne 117

Création d'une nouvelle ligne pour offrir une desserte plus directe vers Thionville aux stuckangeois à raison de 5 allers/retours par jours (10 voyages).

Les amplitudes horaires mise en œuvre sont les suivantes :

➤ **Période scolaire :**

- **du lundi au vendredi** : 5h30 - 20h30
- **Samedi** : 7h30-20h30
- **Dimanche et jours fériés** : 11h30 – 20h30

➤ **Période de vacances :**

- **du lundi au vendredi** : 5h30 - 20h30

- **Samedi** : 7h30-20h30
- **Dimanche et jours fériés** : 11h30 – 20h30

Le niveau d'offre sur les lignes structurantes ne bouge pas entre la semaine, le samedi, les périodes scolaires et les vacances.

Le niveau d'offre des lignes complémentaires est revu à la baisse le samedi et pendant la période de vacances scolaires.

En règle générale, les lignes qui font 5 A/R passent à 3, celles qui en font 3 passent à 1 et celles qui en font une ont une vocation scolaire et sont donc supprimées le samedi.

La même règle est appliquée pour la période de vacances.

Les numéros de ligne ainsi présentés le sont dans le cadre de documents de travail. Un travail de communication va être réalisé afin d'affecter des numéros commerciaux à toutes les lignes.

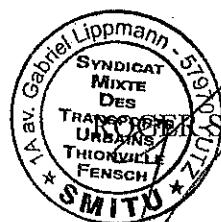
Il est demandé au Bureau Syndical de valider les tracés des lignes présentés et les modifications liées aux demandes des Communautés d'Agglomérations et des communes.

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide :

- les tracés des lignes présentés et les modifications liées aux demandes des Communautés d'Agglomérations et des communes ;
- le passage de 3 A/R par jour à 5 A/R par jour pour la ligne 114 FAMECK St-Exupéry – HAYANGE Esplanade via RANGUEVAUX pour une période d'expérimentation d'un an.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 27 février 2020.

Le Président,



ROBERT SCHREIBER